



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté s'adresse au ministre des Finances
et à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Réparer les erreurs de la dernière année et appliquer la loi sur la pauvreté

Québec, le 16 mars 2005 – Après avoir rencontré lundi le nouveau **ministre des Finances du Québec, Michel Audet**, le **Collectif pour un Québec sans pauvreté** a rencontré hier pour la première fois la nouvelle **ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne**. Le message du Collectif a été le même dans les deux cas. Il faut réparer les erreurs de la dernière année qui ont causé des reculs dans les revenus et les protections sociales des plus pauvres au Québec, entre autres à l'aide sociale et à l'aide financière aux étudiantEs. Il faut dorénavant appliquer sans réserve la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le Collectif a constaté de l'écoute de la part des deux ministres. Les résultats doivent maintenant venir.

«Le ministre Audet s'est engagé lundi à respecter les acquis de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Encore faut-il qu'il ne laisse pas les reculs inacceptables de la dernière année devenir des faits acquis et qu'il montre comment le gouvernement du Québec va améliorer les revenus et conditions de vie de l'ensemble des personnes en situation de pauvreté tel que l'impose cette loi, rappelle **Vivian Labrie**, porte-parole du Collectif. Pour cela le ministre doit investir les millions nécessaires dans le budget du Québec 2005-2006. Il n'y a aucun avenir pour le Québec à laisser détériorer le pouvoir d'achat et la santé des plus pauvres. Il faut réparer cela maintenant.»

De même le Collectif a saisi la ministre Courchesne de l'impasse créée par les modifications des derniers mois à l'aide sociale. Cette période a été marquée par une objection citoyenne massive au projet de loi 57 sur l'aide sociale et à des modifications odieuses au règlement de l'aide sociale. «Nous avons rappelé à la ministre que nous nous attendons à voir les pénalités à l'aide sociale abolies le 1^{er} avril prochain tel que prévu il y a un an dans le plan de lutte à la pauvreté, explique la porte-parole. Nous lui avons dit nos inquiétudes quant aux rumeurs de compressions dans son ministère. Nous lui avons demandé de chercher des solutions conduisant à une transformation en profondeur de l'approche du gouvernement en matière d'aide sociale. Il faut en finir avec les préjugés et la discrimination pour en venir enfin à une approche fondée sur l'égalité en droits et sur la couverture des besoins.»

Des demandes budgétaires

Les demandes budgétaires faites par le Collectif au ministre des Finances et à la ministre de la Solidarité sociale sont les suivantes.

En ce qui concerne les dégâts récents à réparer :

- indexer complètement plutôt qu'à moitié l'ensemble des prestations d'aide sociale, rétroactivement au 1^{er} janvier 2005 : 14 M\$;
- annuler les coupures, dont celle pour partage de logement familial, effectuées le 1^{er} janvier par des modifications au règlement de l'aide sociale: 44 M\$;
- réparer la transformation des bourses en prêts à l'aide financière aux étudiantEs : 103 M\$.



Autres engagements et demandes urgentes :

- abolir les pénalités à l'aide sociale le 1^{er} avril 2005 : 47 M\$;
- améliorer la couverture détériorée des besoins à l'aide sociale en amenant l'ensemble des prestations au niveau assuré aux personnes jugées avec contraintes sévères à l'emploi : 453 M\$;
- établir la gratuité des médicaments prescrits pour l'ensemble des personnes gagnant 12 000 \$ et moins : 70 M\$;
- exclure la pension alimentaire reçue pour un enfant du calcul de la prestation d'aide sociale : 33 M\$;
- revenir au niveau d'investissement en aide à l'emploi qui prévalait avant la création d'Emploi Québec : 185 M\$.

La lumière rouge est allumée

Le Collectif réitère par ailleurs son appui au mouvement étudiant en lutte pour la réparation des accrocs aux prêts et bourses. Il se réjouit de voir que les étudiants et étudiantes ont pris le relais du port du «carré rouge». Ce geste, lancé à l'automne dans le cadre de la mobilisation sur l'aide sociale, vise à allumer la lumière rouge devant la situation de personnes acculées à vivre dans le rouge.

«Il va bien falloir un jour que ce gouvernement se rende à l'évidence, termine la porte-parole, la santé d'une société se mesure par sa capacité de mettre en priorité la protection des conditions de vie des plus pauvres de ses membres et de réduire ainsi progressivement les écarts. Le message est lancé avec une urgence de plus en plus partagée».

- 30 -

Renseignements : Richard Fecteau, (cellulaire : 418-254-7238).

